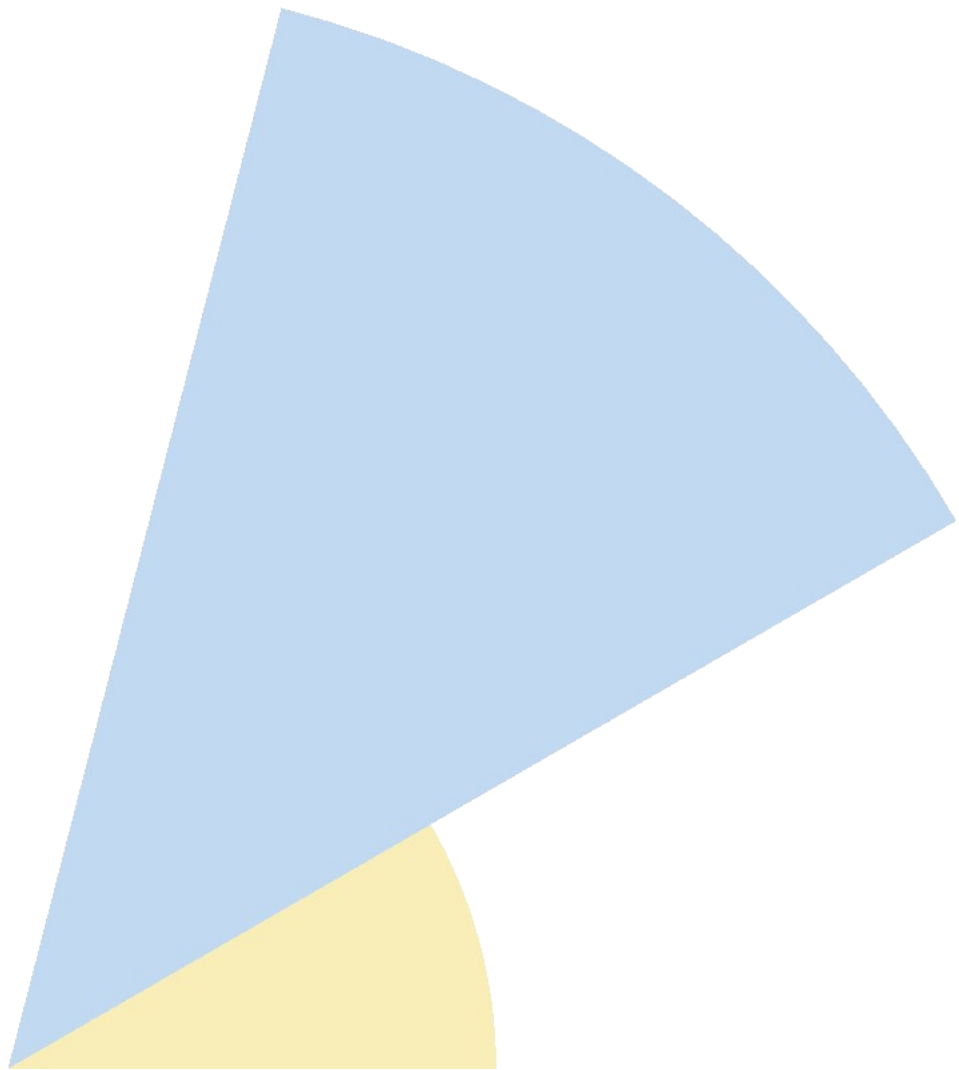
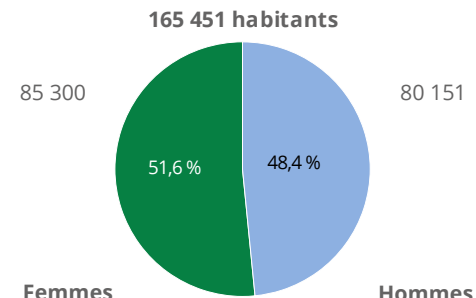


Alpes-de-Haute-Provence



Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020

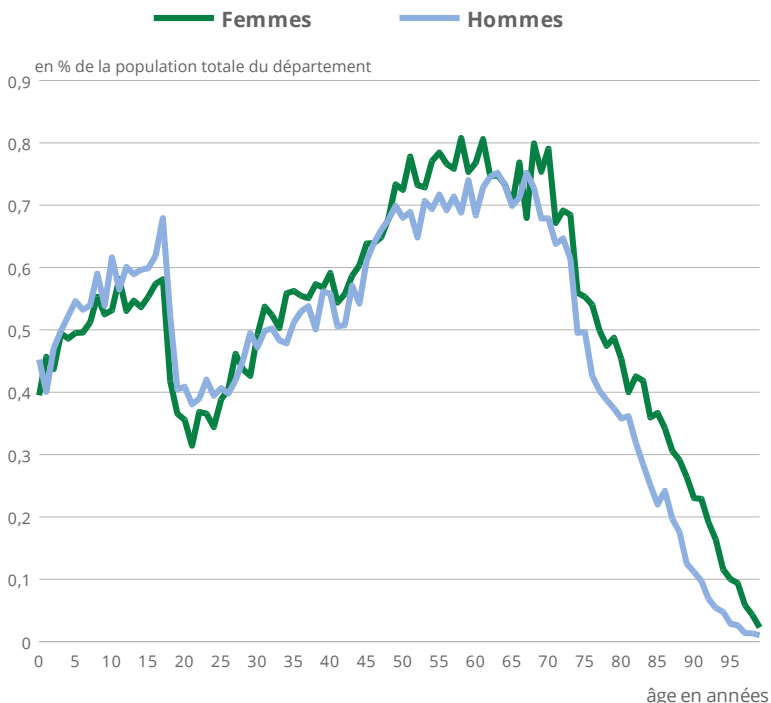


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Parmi les 165 451 habitants des Alpes-de-Haute-Provence au 1^{er} janvier 2020, 48,4 % sont des hommes et 51,6 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,1 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).

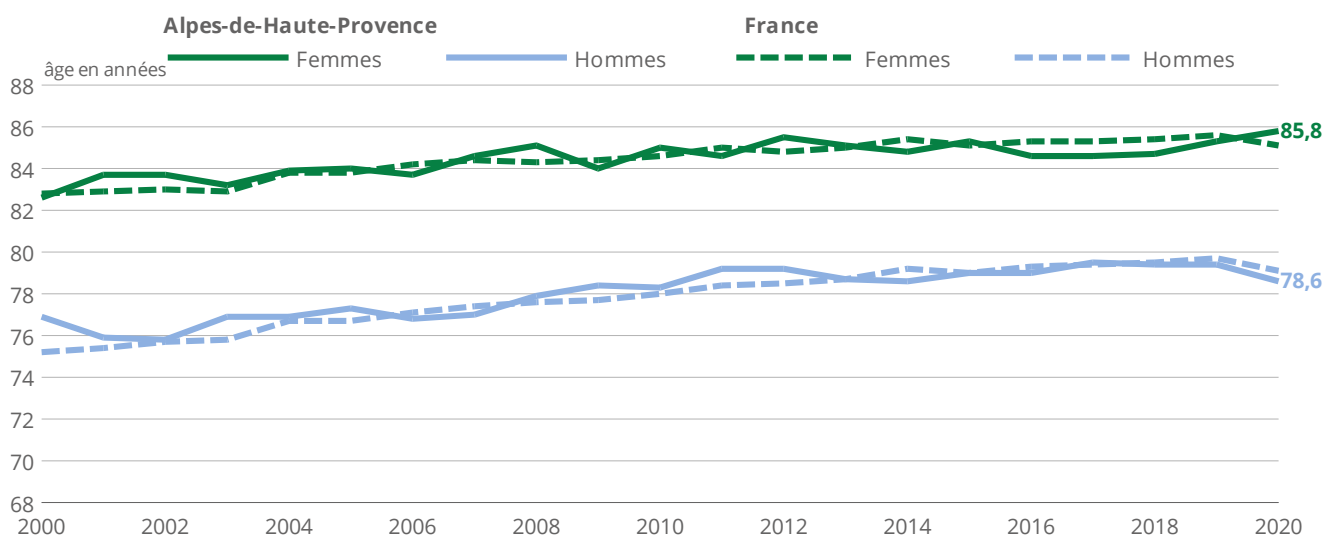
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes ; 85,8 ans contre 78,6 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 59,4 % des personnes de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



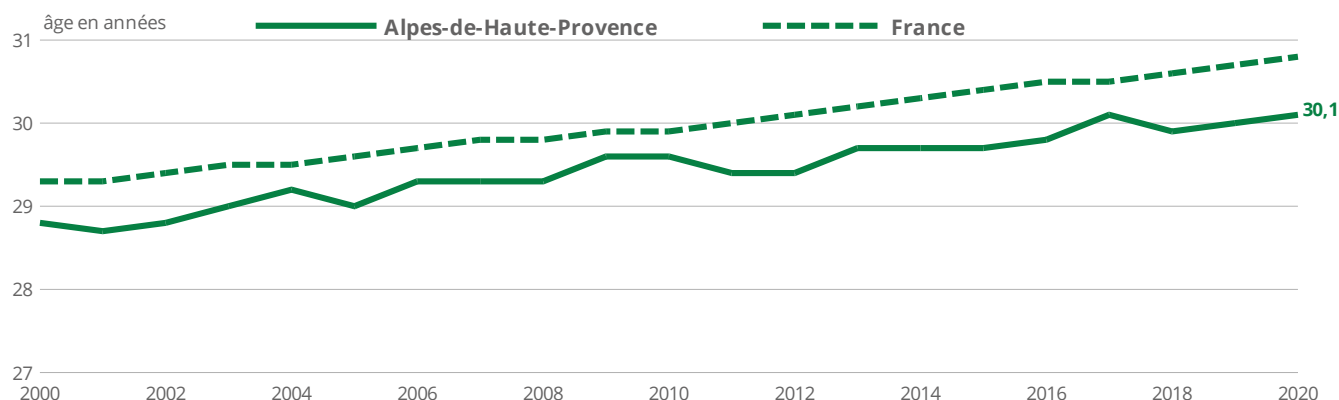
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

	Alpes-de-Haute-Provence	France
Ensemble	174	182
15 à 24 ans	27	23
25 à 34 ans	113	114
35 à 49 ans	35	45

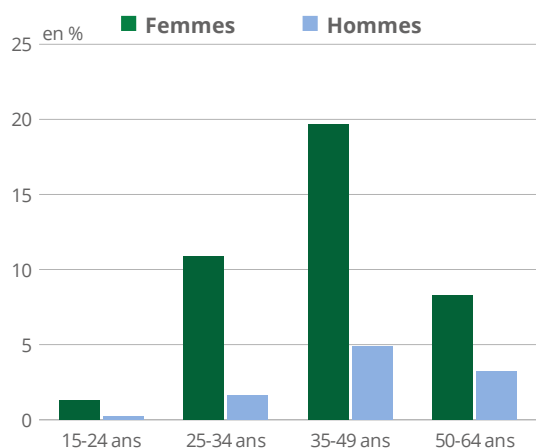
Lecture : Si une femme avait tout au long de sa vie les taux de fécondité observés à chaque âge dans les Alpes-de-Haute-Provence en 2020, elle aurait 1,74 enfant (174 enfants pour 100 femmes).

Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,8 ans en 2000 à 30,1 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 174 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes. Celles âgées de 35 à 49 ans sont moins fécondes qu'en France.

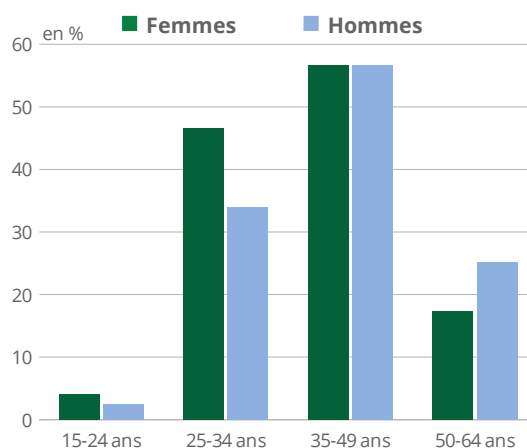
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 10,9 % des femmes de 25 à 34 ans et 19,7 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,6 % et 4,9 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 46,6 % et 33,9 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

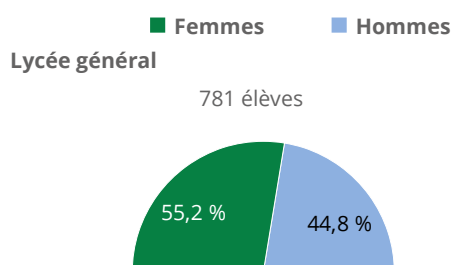
Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



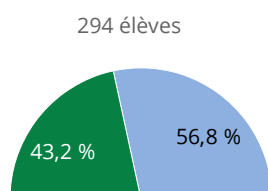
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Enseignement – Éducation

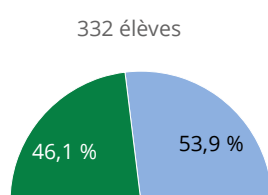
Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



Lycée technologique

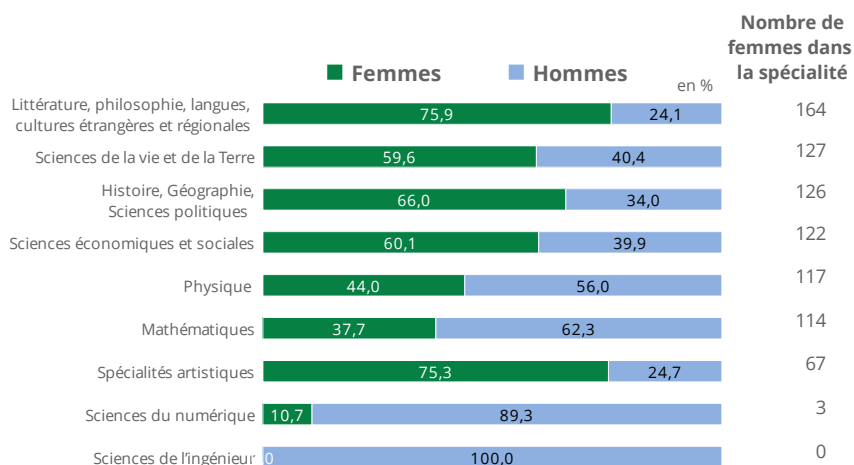


Lycée professionnel



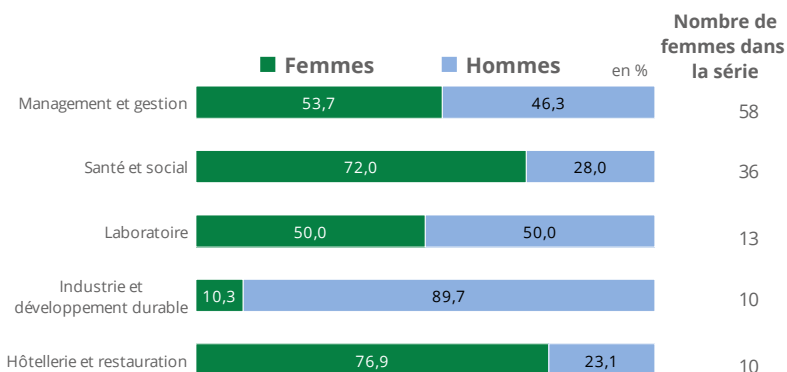
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

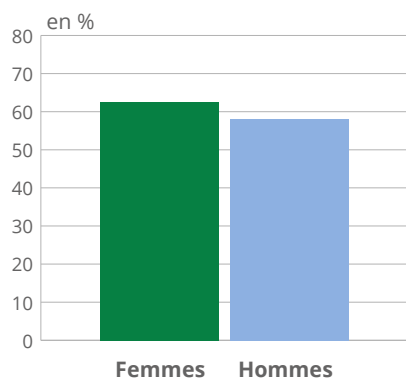
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	90,8	9,2
Spéc. plurivalentes des services	66,5	33,5
Commerce, vente	54,2	45,8
Accueil, hôtellerie, tourisme	45,6	54,4
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	40,8	59,2

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,0	100,0
Électricité, électronique	0,0	100,0
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	3,5	96,5
Moteurs et mécanique auto	7,6	92,4
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	40,8	59,2

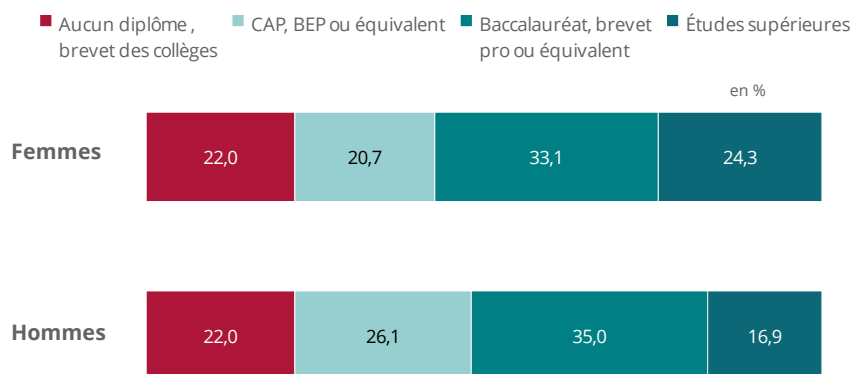
Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Part des 15-24 ans scolarisés en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020



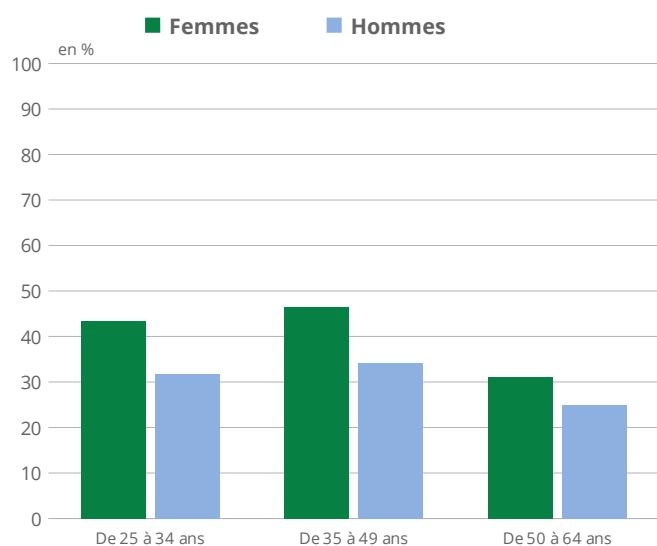
Champ : Population des 15 - 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, les femmes ont un niveau de scolarisation et de diplôme supérieur aux hommes.

Parmi les 15 à 24 ans, 62,5 % des femmes sont scolarisées contre 58,1 % des hommes (respectivement 68,5 % et 63,4 % au niveau national). Parmi les 15 à 24 ans sortis du système scolaire, 22,0 % des hommes comme des femmes sont peu ou pas diplômés. Parmi les 25 à 34 ans, 31,7 % des hommes sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 43,3 % des femmes (respectivement 43,3 % et 53,5 % au niveau national).

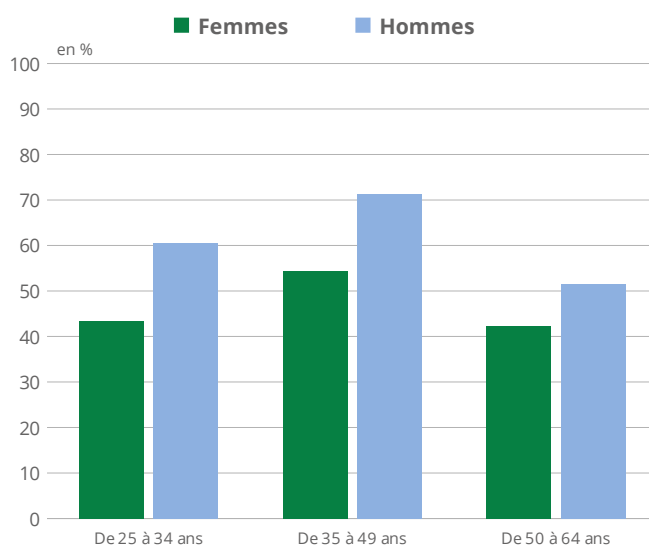
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 60,5 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 43,5 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

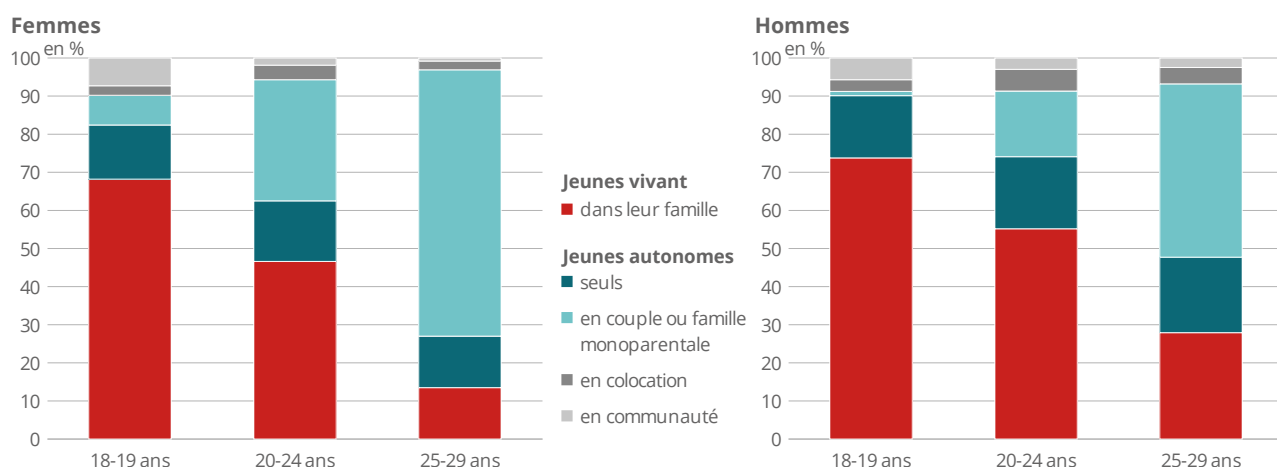
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

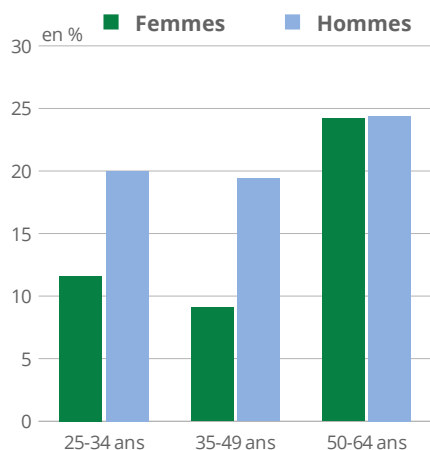
Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

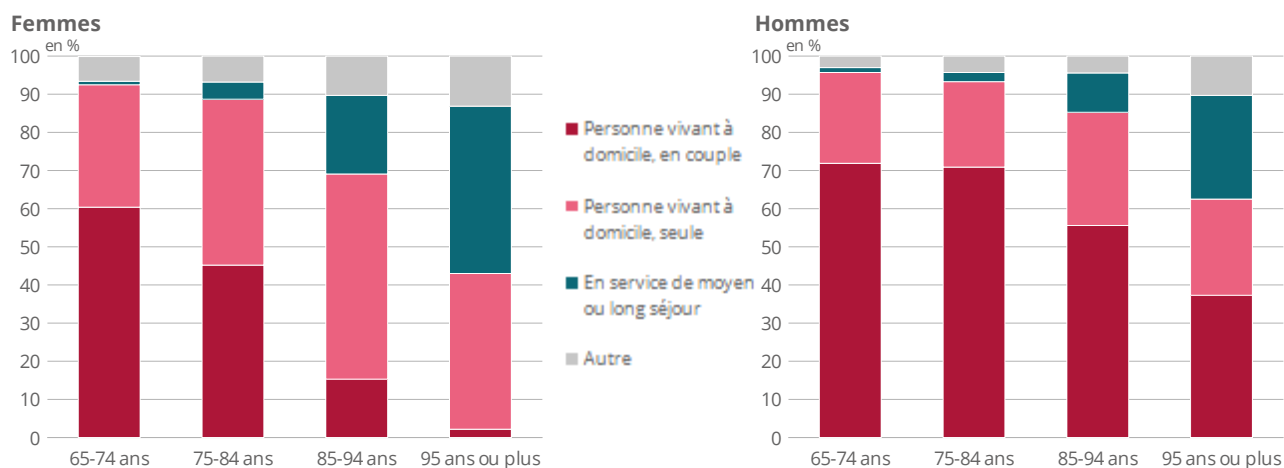
Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

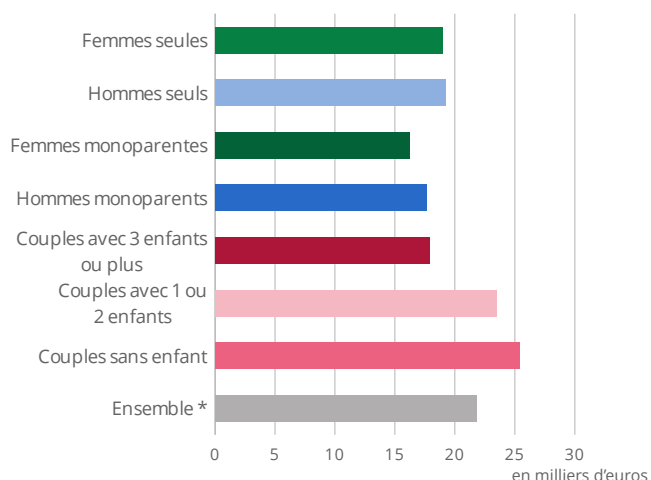
Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 46,6 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 55,2 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 69,9 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple ou en famille monoparentale (61,7 % en France), alors que seuls 45,5 % des hommes sont dans ce cas (43,5 % en France). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 32,1 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 53,8 % pour les 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



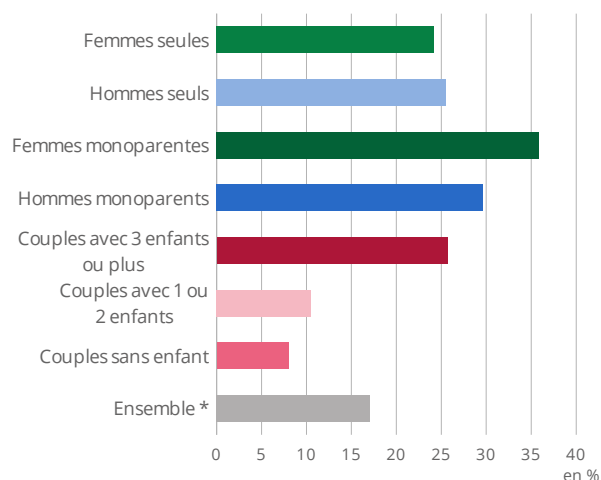
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

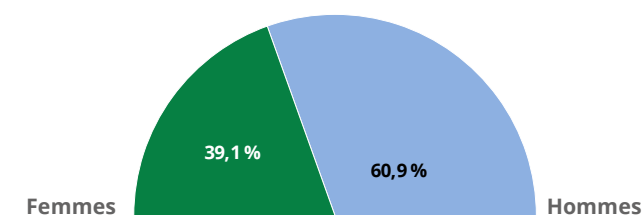
Dans le département, les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 17,1 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 35,9 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 16 200 euros annuels pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 21 790 euros pour l'ensemble de la population du département (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	26 600	33,9
dont Football	3 670	9,2
Tennis	2 727	32,1
Équitation	2 146	87,3
Judo, Jujitsu, Kendo, etc.	1 403	38,5
Pétanque, Jeu provençal	1 178	20,2

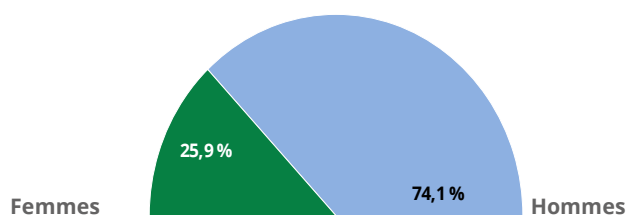
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

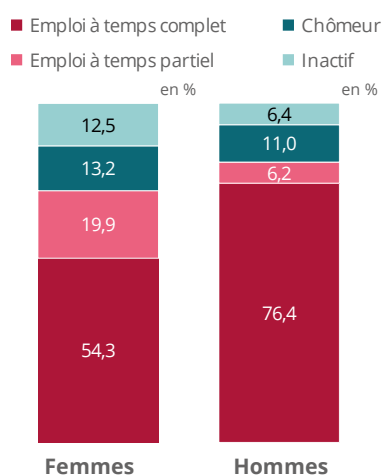
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	72,6	76,2
de 15 à 24 ans	40,3	49,0
de 25 à 49 ans	87,5	93,6
de 50 à 64 ans	66,8	67,6

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	61,8	66,4
de 15 à 24 ans	29,1	35,3
de 25 à 49 ans	74,2	82,7
de 50 à 64 ans	59,2	61,0

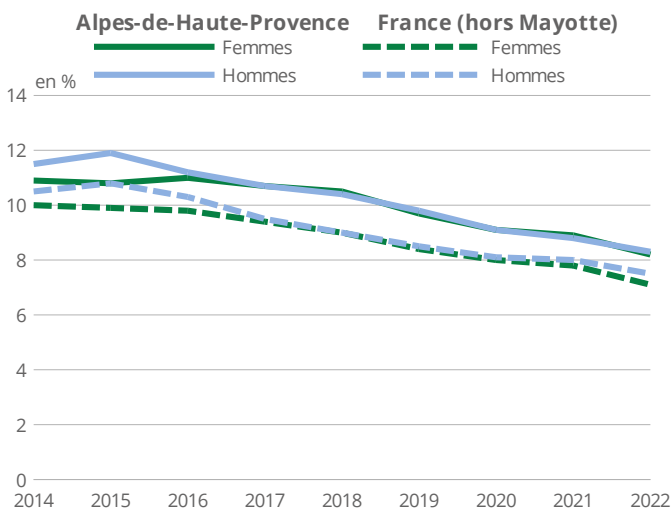
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



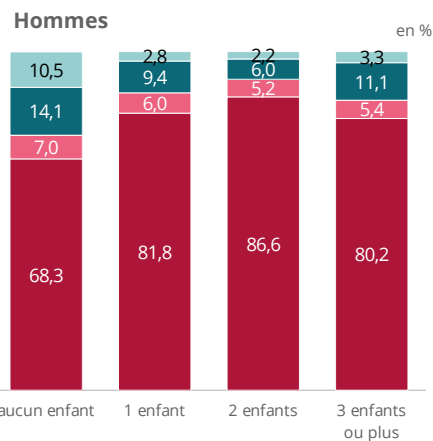
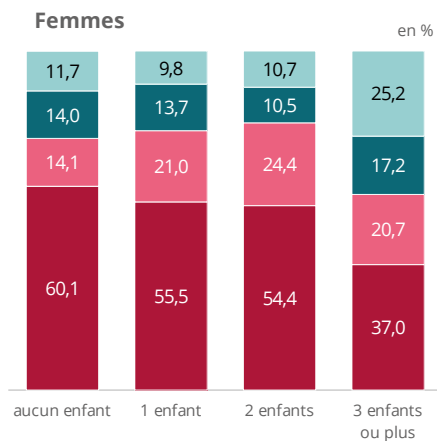
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

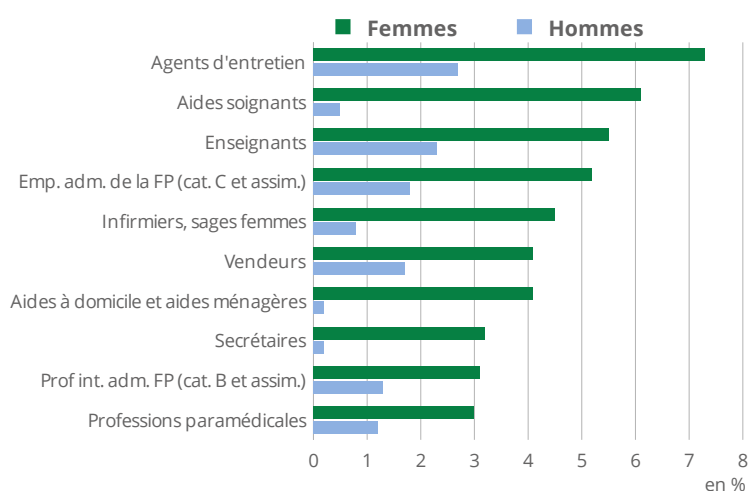


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,3 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (6,1 %) et « Enseignants » (5,5 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,6 %), « Agriculteurs » (5,1 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (4,2 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

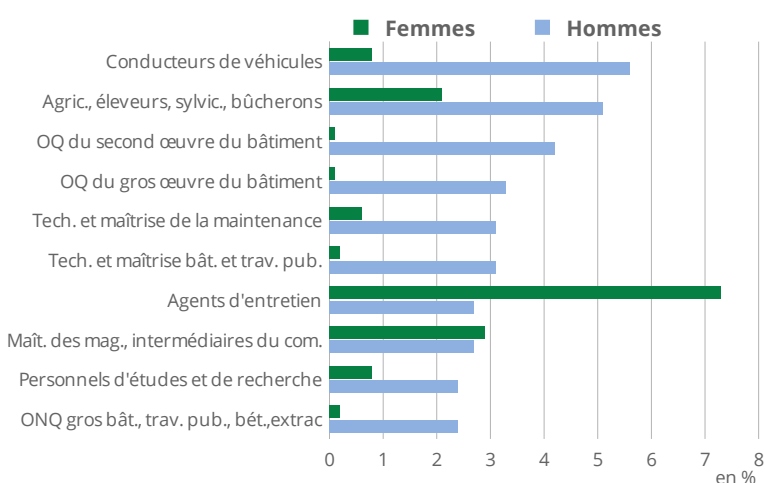
Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Aides à domicile et aides ménagères	95,0	5,0
Secrétaires	94,0	6,0
Aides soignants	92,0	8,0
Coiffeurs, esthéticiens	86,0	14,0
Infirmiers, sages femmes	83,5	16,5

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du second œuvre du bâtiment	3,0	97,0
OQ du gros œuvre du bâtiment	3,9	96,1
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	6,5	93,5
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	8,2	91,8
OQ de la maintenance	8,5	91,5

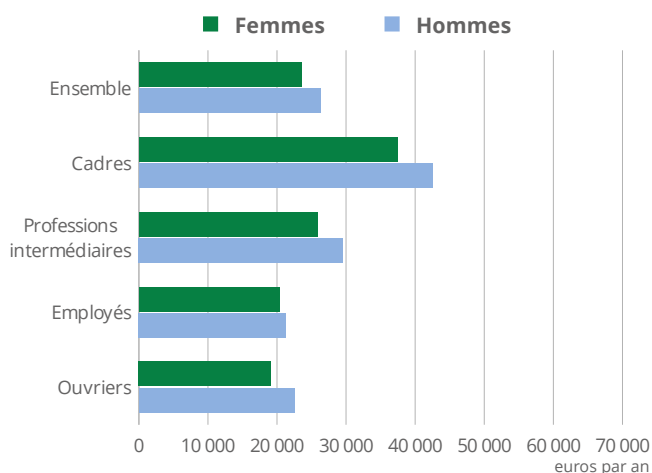
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

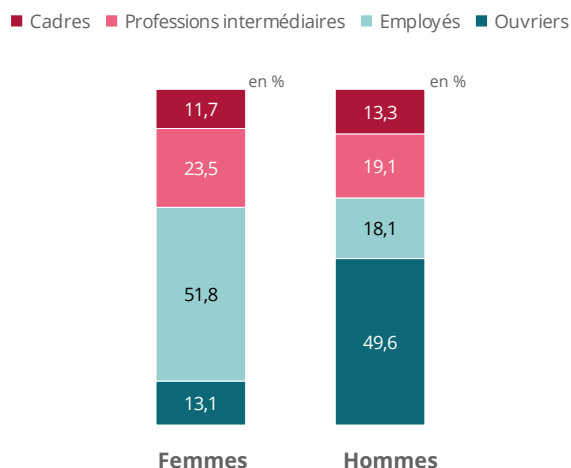
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

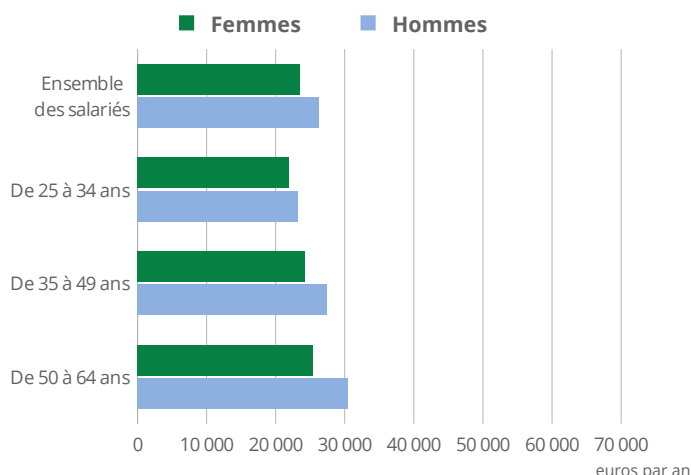
Part d'heures travaillées dans les différentes catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 505 € en 2021 contre 26 325 € chez les hommes, soit un écart de 11 % en défaveur des femmes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (11,7 % du total de leur temps de travail contre 13,3 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (37 461 € en équivalent temps plein contre 42 481 €, soit 12 % de moins). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart annuel de rémunération (en équivalent temps plein) est de 1 284 € contre 5 112 € entre 50 et 64 ans.